Mieux vivre l'immobilier

UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER

Communiqué de Presse

Paris, le 29 septembre 2014

L'UNIS APPELLE SES ADHERENTS, PROFESSIONNELS DE l'IMMOBILIER, A SE JOINDRE A L'APPEL DU 30 SEPTEMBRE.

Le gouvernement veut s'attaquer aux professions réglementées en faisant croire que cela donnera du pouvoir d'achat aux Français

- On veut faire croire que la réglementation de certaines professions permet d'octroyer des privilèges à ceux qui les exercent. Alors que, de façon générale, les professions règlementées protègent les citoyens dans les actes les plus fondamentaux de leur vie en leur garantissant compétences et expertise. Remettre en cause ce constat, c'est remettre en cause l'un des domaines dans lesquels la France est en avance : celui de la garantie des actes liés à la propriété et à la famille.

- Toutes les professions juridiques réglementées visées sont des professions connexes à nos activités, et avec lesquelles nous travaillons fréquemment : garantir leur compétence, c'est aussi garantir nos métiers, pour la sécurité de nos clients.

- Dans le domaine de l'immobilier, la loi Hoguet apporte des garanties à ses mandants et aux consommateurs. Faire croire que dérèglementer rendra du pouvoir d'achat aux Français est un leurre. Constat est fait que le plafonnement des honoraires sera néfaste pour l'emploi, car synonyme à brève échéance d'une perte prévisionnelle de 8000 postes et d'une forte diminution des rentrées fiscales (TVA, IS…). Rappelons que de nombreuses missions des professionnels de l'immobilier telles que l'administration de bien, la gestion de copropriété ou la transaction viennent d'être très fragilisées par la mise en application de la loi ALUR.

- Nous ne pouvons rester sans réagir face à une nouvelle menace pour les professionnels de l'immobilier. Car ne nous y trompons pas : les métiers de l'immobilier sont également ciblés par certains. Appelons à manifester dès maintenant afin d'éviter des situations irréparables dans un proche avenir.

Pour toutes ces raisons, L'UNIS a décidé de soutenir et d'être solidaire le 30 septembre de l'appel des professions libérales.

L'UNIS encourage ses adhérents à faire connaître leur ferme opposition à ce projet inique, par tout moyen que chacun jugera utile, dans la mesure de ses possibilités.

A propos de l'UNIS :

Représentative des 5 métiers que sont la gestion (syndics, gérants), la transaction (agents immobiliers, marchands de biens) et l'expertise, l'UNIS regroupe l'ensemble des acteurs : indépendants, réseaux et groupes dans toutes les régions de France.

Consciente d'une évolution de la société qui nécessite que ses métiers se rapprochent toujours plus de ses clients, et pour accompagner ces changements avec raison et responsabilités partagées, l'UNIS a pris dès sa création des orientations ouvertement et surtout positivement tournées vers les clients de ses adhérents : propriétaires, bailleurs, vendeurs, acquéreurs et locataires.

Force de propositions et de réflexions, l'UNIS est consultée par les pouvoirs publics et siège au sein des principales structures et des principaux organismes liés à l'immobilier. **www.unis-immo.fr**

Contacts : UNIS Service Communication : communication@unis-immo.fr - Céline CHEVÉ-ROUXEL : 01 55 32 01 10